L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie., PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 heures et demie, au No 154, rue Julia, Premier District, tous les meubles et effets de la maison.

Par O. Volsten — au No 43, rue Tchoupitoulas, coin Natchez, un beau piano.

☞ Bel ameublement de salon et de chambre à coucher, instruments de dentiste, &c., à l'encan.

Nous appelons l'attention particulière sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures A.M., sur les lieux, No 154, rue Julia, Premier District, pour le compte de la succession de A. P. Dostie, d'un bel ameublement de salon et de chambre à coucher, de tapis, d'instruments de dentiste, &c., &c.

Voir aux annonces.

L'Abolition des Etats.

Le ton général de la presse indique que les élections approchent. Ce ton indique aussi quel est, dans ces élections, de décider une très grave question. La plus grosse aujourd'hui est la restauration du Sud sans condition extra-constitutionnelle. Un parti trouve qu'il faut imposer au Sud des conditions et il donne pour motif que le Sud, ayant voulu se séparer, ne doit pas être cru sur parole quand il proteste de la sincérité de son esprit de retour.

Il faut plus que des paroles et des serments; il faut des garanties et la meilleure des garanties, c'est l'impossibilité pour le Sud de jamais recommencer son œuvre de rebellion. Il serait réduit à cette impossibilité par son adjonction à une classe de citoyens forcément dévouée au radicalisme.

Le parti, qui tient la dragée haute au Sud, s'imagine qu'en faisant de la race affranchie une masse de votants il aura d'autant plus droit à sa reconnaissance et à son affection que cette même race lui doit aussi sa liberté. De là à l'inféodation du vote des affranchis au parti radical il n'y a pas de distance.

Quand cela sera fait le parti radical croira avoir mis le Sud dans l'impossibilité de lui nuire ou de nuire au pays, ce qui est la même chose; car nous avons vu que les missionnaires choisis par la Convention radicale du Sud qui a siégé à Philadelphie regardent le parti radical comme étant la Constitution et l'Union, comme étant la patrie, enfin comme étant tout désormais dans cette vaste république.

Quand cela sera fait, il est probable que Thad. Stevens abandonnera son programme de confiscation, d'expulsion, d'ostracisme et d'abolition, car l'abolition de l'esclavage n'est pas tout, il reste encore à abolir les Etats mêmes.

Et pourquoi M. Thad. Stevens est-il si exigeant? Serait-il vrai qu'il fut assez incivilisé pour vouloir dépouiller de leurs biens tous les habitants du Sud qui ont trempé directement ou indirectement dans la rebellion?

Serait-il vrai qu'oubliant l'origine même de cette république M. Stevens voulut violer tous les principes les plus sacrés et les plus chrétiens en faisant peser sur les individus des erreurs imputées par un peuple tout entier, le peuple du Sud?

Nous doutons très fort de la barbarie de M. Stevens comme nous doutons très fort de son affection pour la race affranchie.

M. Stevens et les missionnaires du Sud disent qu'il est juste qu'on donne le droit de suffrage aux affranchis, c'est peut être vrai; mais la question pour les radicaux n'est pas là, on peut en être sûr. Ce n'est pas pour rendre justice à la race affranchie qu'ils demandent à la faire participer à l'exercice de ce fameux droit, mais c'est pour assurer avant tout la perpétuité de leur influence. Le Sud pourrait en avoir facilement la preuve, s'il y tenait. Qu'il s'engage conventionnellement par exemple à soutenir dans les prochaines élections présidentielles le candidat du parti radical, qu'il prenne cet engagement de manière à ce que les Radicaux ne puissent douter de ses intentions, et le suffrage universel sera abandonné à l'instant, et la restauration sera faite sans autre cérémonie. Telle est la mesure que nous avons, quant à nous, du sentiment de justice et d'égalité qui anime la race yankee. Cette race veut faire de la race noire ce que M. Dostie en voulait faire lui-même: un instrument servile et un marchepied.

Ce qui précède met à nu la politique des Radicaux, et leur duplicité ne peut plus échapper à personne. Cette duplicité, ils la mettent partout, dans les actes et dans les paroles. En effet, ils deviennent plus rigoureux à mesure qu'ils voient que le suffrage universel leur échappe davantage. Les gouverneurs eux-mêmes n'ont pas osé le demander à leurs Etats; et c'est alors que Stevens et les missionnaires du Sud ont imaginé l'abolition des Etats eux-mêmes. La vérité est qu'aujourd'hui ils veulent arriver au suffrage universel par ce moyen, c'est-à-dire par une constitution d'Etats nouveaux, sans distinction de races. Voilà le but et voilà le plan, le but et le plan des meneurs, bien entendu; reste à savoir si le peuple du Nord les suivra et les soutiendra dans cette manœuvre.

La question est donc fort grosse, comme nous le disions au commencement de cet article; elle peut conduire à l'abolition des Etats, si les élections d'automne favorisent les abolitionistes.

Il paraît, du reste, qu'ils sont décidés à agir dans tous les cas avec ou sans majorité; car si la majorité électorale leur manque ils diront certainement qu'elle leur a été ravie par l'influence politique où les affranchis ont été maintenus. D'autre part, si les démocrates sont vaincus aux polls, le Sud se plaindra de l'ostracisme congressionnel dont il est frappé, et les deux partis croiront avoir pour eux la justice.

La situation est vraiment difficile pour tous; mais pour le Sud elle est plus que difficile, elle est pleine de dangers. Aussi la presse des deux sections interroge-t-elle les événements comme si déjà les partis sentaient la poudre.

Tout le monde aussi a le pressentiment du jeu qui va se jouer, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que personne ne cherche à le cacher; par conséquent la situation révolutionnaire est tacitement reconnue et, sauf le président Johnson qui parle encore de la Constitution, nul ne s'en préoccupe. On sent la poudre, disons-nous, mais ce n'est pas celle d'un champ de bataille, c'est tout au plus la poudre d'un coup d'Etat ou d'un coup de main contre des factieux, des émeutiers, des brouillons ou des perturbateurs. Qui exécutera toutefois ce coup d'Etat ou ce coup de main? Bien qu'il ne soit pas question de bataille, il n'en faut pas moins un chef déterminé et solide pour faire reconnaître au nom des principes la souveraineté de la Constitution et des lois. Cet homme, les deux partis le cherchent; les deux partis prétendent même l'avoir trouvé, et, comme preuve, ils mentionnent jusqu'à ses moindres démarches et commentent jusqu'à ses moindres discours, si petits qu'ils soient. Enfin, chacun veut avoir Grant, car chacun sent que Grant est l'homme de la situation, l'homme à l'épée qui tranche les difficultés et met les gens d'accord. Si donc l'un prétend, pour renforcer sa thèse, que Grant a déserté le cortège du Président à Détroit, l'autre répond que Grant a rejoint le Président ou plutôt a attendu le Président à Cincinnati pour lui présenter son père, lequel père a déclaré qu'il approuvait cordialement la conduite du Président, et qu'il faisait des vœux ardents pour leur succès, d'où il faut conclure que Grant le fils est pour le Président.

Et puis viennent les commentaires. C'est à qui en fera le plus; — c'est à qui fera valoir le plus de considérations en faveur de sa cause et enfin la conclusion pourra être ainsi: Le président est le commandant en chef de l'armée et de la marine; la Constitution lui donne ce pouvoir, et il n'y a pas de loi du Congrès qui puisse l'en priver. Toute canonnière sera confiée à des officiers fidèles ainsi que toute citadelle ou forteresse. Tout officier qui se conduira mal sera révoqué et même jugé par un conseil de guerre. Le droit d'habeas corpus sera suspendu par le président Johnson, comme il fut suspendu par Lincoln de sa propre autorité, et la rébellion sera étouffée à sa naissance. Quant au général Grant, il sera le premier à obéir à la voix de son chef, le président des Etats-Unis, et il obéira d'autant mieux qu'il s'agira de sauver la Constitution en faisant échouer le dernier plan des abolitionistes: celui de l'abolition des Etats.

MEXIQUE.

Nous empruntons les paragraphes suivants dans la Patrie, de Paris, du 30. Les commentera qui voudra:

On assure que les transports à vapeur l'Arcy, la Gironde et le Allier, prendront la mer [illegible] et feront route pour la Vera-Cruz. D'autres navires du même genre termineront leur armement et partiront quelques jours après.

[illegible] qui doivent rentrer en France seront remplacés par des bataillons de chasseurs en formation dans les provinces de Queretaro et de San Luis Potosi. [illegible] plusieurs de ces bataillons entièrement organisés ont commencé leur service.

[illegible] Osmont, nommé ministre de la guerre, [illegible] ses fonctions et travaille tous les jours avec l'empereur Maximilien, auquel il a soumis un plan complet d'organisation de l'armée approprié à la nature du pays, [illegible]

[illegible] Friant a élaboré de son côté un plan financier simple et pratique, pour la mise à exécution duquel il se prépare à désigner un certain nombre d'officiers comptables et d'officiers payeurs connus pour leur intégrité.

[illegible] ce plan, les ressources nécessaires au paiement de l'armée mexicaine, qui doit pourvoir à la sécurité et à la défense du pays après notre départ, auraient complètement [illegible]

—La *Liberté* reproduit la nouvelle que nous avons donnée de l'entrée en armement d'une frégate à vapeur de la marine française qui sera mise à la disposition de l'impératrice Charlotte, et elle ajoute:

Quel peut être le but de la publication de cette note, et qu'y a-t-il de caché derrière cette nouvelle?

Le but de notre note était de faire connaître la vérité. Il n'y a rien de caché derrière une nouvelle aussi simple, et la *Liberté*, qui aime à tout savoir, devrait bien rechercher ce qu'il y a de *caché* dans toutes les nouvelles erronées et toutes les fausses interprétations qui circulent aujourd'hui au sujet du Mexique.

L'AFFAIRE DE CANDIE.

Il n'échappe à personne que le soulèvement candiote est une affaire russe, et que l'empressement du gouvernement d'Athènes à répondre aux vœux des Crétois est une tactique de la diplomatie moscovite.

Seulement il est des journaux qui n'admettent pas que la Russie soit elle-même en état, à l'heure qu'il est, de réveiller la question d'Orient et de s'engager dans les complications qui pourraient se produire.

Le *Globe*, de Londres, pense que le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne sera pas prêt avant quatre ans. Pourquoi quatre ans? L'explication que donne le *Globe* est curieuse à recueillir:

Après cette période, il est évident que l'empire russe possèdera une toute autre influence sur tous ses voisins. Alors tous les grands centres de son territoire européen seront reliés les uns avec les autres. Pour opérer dans l'ouest, la Russie aura la nouvelle voie ferrée d'Orel à Dunabourg pour transporter ses troupes, tandis qu'elle pourra agir dans le sud par les lignes de Kiew, allant au sud vers les frontières autrichiennes et turques.

Le seul anneau qui manquera au réseau sera un autre chemin de fer transversal du sud au nord-ouest, de Kiew à Varsovie par exemple, qui permettrait aux Russes de se mouvoir plus librement encore vers l'Autriche et en même temps vers la Prusse. En attendant, l'activité militaire de la Russie se trouve forcément ajournée; pendant quelques années encore l'empire et d'autres centres pourront vraisemblablement jouir sans trouble des bénéfices de l'accroissement de prospérité qu'apportent avec eux les chemins de fer.

Le *Globe* peut avoir raison et l'avertissement doit être entendu.

☞ Ne prenez plus de remèdes nauséabonds; ne prenez pas surtout, pour des maladies dangereuses, de remèdes dont les effets vous soient inconnus. Prenez l'Extrait fluide de Buchu.

VINS ET ARTICLES DE CONSERVE. — Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce que publie aujourd'hui dans nos colonnes la maison Blanchin & Giraud, rue de la Vieille Levée, No 63. Cette maison reçoit du navire Canova des articles de conserve d'une qualité supérieure et d'une fraîcheur qui ne laisse rien à désirer. Elle a, en outre, toujours à vendre quantité de liqueurs, vins, Champagne, Madère Bordeaux, Marseille, blanc, rouge, Frontignan, absinthe, vermouth, huiles, petits-pois, champignons, sardines, savons, &c., &c...... Tous ces articles sont de choix et peuvent être recommandés avec confiance. Nous invitons les connaisseurs à en faire l'essai, car nous avons la certitude qu'ils ne le regretteront pas, ni sous le rapport de la qualité ni sous le rapport du prix, qui se baissera pas de longtemps et qui montera plutôt dix fois qu'une avant qu'une baisse permanente survienne.

☞ Voulez-vous connaître les propriétés de l'Extrait fluide de Buchu, préparé par Helmbold? Lisez le Dispensaire des Etats-Unis.

FRANCE.

Correspondance du *Courrier des Etats-Unis*:

Paris, 31 août 1866.

La *Gazette d'Augsbourg* annonçait avant-hier que la diète germanique, devant être considérée comme dissoute, a résolu aujourd'hui de clore son action et d'en informer les représentants des puissances étrangères accrédités auprès d'elle. C'est la fermeture officielle d'un grand théâtre, qui est resté ouvert pendant 50 ans, dans les coulisses duquel se sont joués plus d'une fois les destinées de l'Europe, et qui a été mis en liquidation forcée par la révolte de l'un des associés.

Voilà où en est cette liquidation germanique à l'heure présente. La paix a été signée successivement par la Prusse avec l'Autriche, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière. A la suite de cette paix, le roi de Prusse a décrété l'annexion pure et simple à ses Etats du Hanovre, de l'électorat de Hesse, de la ville de Francfort et du duché de Nassau.

Des Etats qui se sont trouvés en guerre avec la Prusse, il n'y en a donc plus que quatre avec lesquels la paix n'est pas encore signée, ou qui n'ont pas été annexés: le royaume de Saxe, le grand-duché de Hesse, le duché de Saxe-Meiningen et la principauté de Reuss. Nous savons que l'intégrité de la Saxe est garantie par les préliminaires de paix signés entre l'Autriche et la Prusse. Mais il nous serait difficile, disait le *Moniteur* d'avant-hier, de préciser la situation actuelle des autres.

Le langage du *Moniteur* ne présage rien de bon pour ces petits ducs et ces petits princes. Il paraît aussi constant que la Bavière cède à la Prusse une petite enclave d'une quarantaine de mille âmes, et que, si elle ne perd pas davantage, c'est grâce à la double intervention de la France, de l'Autriche, et la modération de M. de Bismarck, qui a eu beaucoup de peine à rompre sur ce point l'appétit démesuré du roi Guillaume. Du moins, c'est ce que raconte une correspondance adressée au *Temps*, qui ajoute que le ministre de Bavière, M. de Pfordten, a remercié M de Bismarck *en ayant les larmes aux yeux*. L'argument qu'aurait fait valoir le ministre prussien auprès du son ambitieux souverain, c'est qu'il n'était pas prudent d'exaspérer la Bavière, dont l'alliance ou la neutralité pourraient être très précieuses, en cas de guerre avec la France. M. de Bismarck a, par la même raison de prévoyance politique, fait donner dans le *Moniteur prussien*, une leçon de prudence à la *Gazette de la Croix*, organe du parti féodal, qui avait parlé avec un grand mépris de l'Italie et de ses prétentions.

Mais, comme la nature l'emporte chez les hommes les plus clairvoyants, M. de Bismarck n'a pu pardonner à M. de Beust, le premier ministre du roi de Saxe, le rôle important qu'il a si longtemps joué en Allemagne, avec MM. de Pfordten et de Seebach. Il a exigé du roi Jean le renvoi de son vieux conseiller. C'est là une jalousie mesquine, indigne du génie de M. de Bismarck, mais qui est conforme, dit-on, à son caractère rempli de contradictions. Ainsi il est, à la fois, très profond dans ses calculs et très indiscret dans son langage. On raconte, par exemple, qu'ayant un jour diné à Paris, pendant son ambassade, avec MM. de Beust et de Seebach, il fut charmant avec eux, mais il leur dit en les quittant: « Vous savez que si jamais je deviens premier ministre à Berlin, je vous ferai sauter tous les deux. » Il a tenu parole.

Je sais de bonne source qu'à la même époque, se trouvant chez son collègue l'ambassadeur de Belgique, il fit le serment de reprendre à la confédération suisse la principauté de Neuchâtel que, d'après lui, la Prusse n'aurait jamais dû abandonner. Mais il est probable que c'est un serment qu'il a oublié, car il sait que la Suisse a dû le canton de Neuchâtel à l'intervention de l'empereur Napoléon, et il montre pour ce dernier une déférence, ou une crainte, qu'il faut reconnaître.

Son désir de se concilier la France n'aurait même pas reculé, à une certaine époque, devant l'abandon des provinces rhénanes, si l'on en croit une communication diplomatique faite au *Journal des Débats*. Dans cette communication, on raconte que des pourparlers sur les compensations éventuelles à donner à la France eurent lieu, entre les cabinets de Paris et de Berlin, après la conquête des duchés danois et la convention de Gastein. Mais, dès les premières ouvertures faites au roi de Prusse, il se montra intraitable, et indiquant, un jour, du doigt le cours du Rhin, sur une carte d'Allemagne, il dit à des personnes de sa plus intime confiance: « Vous voyez cette ligne verte, il y a des gens qui consentiraient volontiers à en faire la frontière de l'Allemagne et de la France, mais je n'y consentirai jamais. Quand il s'agirait pour moi du plus grand intérêt, je ne sacrifierai pas un pouce de terrain allemand. »

M. de Bismark a rencontré la même résistance de la part du roi, lors des dernières ouvertures faites par notre ambassadeur sur la question des compensations, et, après nous avoir exprimé ses regrets, il aurait imaginé une théorie suivant laquelle l'accroissement territorial de la Prusse devait plaire à la France, non moins qu'à l'Angleterre, parce que la Prusse pourrait s'affranchir de l'influence de l'Autriche et de la Russie, devenir une barrière pour cette dernière, et se laisser aller aux sympathies naturelles qui devraient exister entre elle et la France. Le gouvernement français a pris cette théorie pour ce qu'elle vaut, mais il n'a pas insisté et a réservé ses droits. C'est ce qu'il avait de mieux à faire. Avant d'en venir à une guerre avec la Prusse, l'empereur veut voir si elle respecte la ligne du Mein qu'elle a acceptée pour limite, si l'indépendance de l'Allemagne du Sud est menacée par elle, auquel cas nous aurions pour alliées cette Allemagne et l'Autriche. Il veut aussi attendre quatre choses importantes: 1o que l'Exposition Universelle de 1867 soit accomplie. 2o que l'Italie soit dégagée de l'alliance prussienne, 3o que nos corps expéditionnaires de Rome et du Mexique soient complètement rentrés en France, et qu'enfin l'armement de nos troupes ait pu être perfectionné. Alors la France aura la libre disposition de toutes ses forces, et son honneur et son intérêt exigeaient qu'elle entrat en lutte.

Jusque là, soyez-en sûrs, notre gouvernement se montrera pacifique et très coulant. Il le sera même très sincèrement, car l'empereur désire la paix, et en cela il fait preuve d'une haute intelligence. La guerre est un legs des temps barbares que les peuples civilisés devraient répudier. Mais il faudrait pour cela qu'ils fussent tous également raisonnables, et cela n'est pas, cela ne sera peut-être jamais. Voilà pourquoi le désarmement dont la France devrait donner l'exemple à l'Europe, suivant M. Emile de Girardin, est un conseil impraticable aujourd'hui. M. de Girardin prétend que l'indépendance de notre pays ne serait nullement mise en péril. Il n'a qu'à lire, pour se convaincre du contraire, certains journaux et discours allemands, où l'on réclame hautement la conquête de l'Alsace et de la Lorraine, parce qu'on y parle plus ou moins allemand. Et ces mêmes journaux n'ont pas assez de cris et d'injures contre nous, parce qu'ils nous soupçonnent de convoiter la Belgique, où l'on parle entièrement français!

On nous a longtemps accusé d'ambition et de vanité nationale. Mais, sur mon honneur, en lisant toutes les fanfaronnades des journaux allemands, les prétentions monstrueuses qu'ils trahissent [illegible] qu'ils [illegible], j'en suis arrivé à croire que nous sommes encore le plus modéré et le plus sage des peuples. Nous sommes à cent mille lieues de la vanité et de la rapacité de nos voisins d'outre-Manche. Nous avons le respect de la faiblesse et de la foi jurée, tandis que nous voyons les Prussiens immoler les faibles, dépouiller une ville sans défense comme Francfort, et demander, en plein parlement, l'absorption des territoires appartenant à leurs propres alliés. C'est là un fait sans précédent dans l'histoire et dont a rougi M. de Bismark lui-même. En présence d'une pareille avidité, peut-on croire que l'indépendance de la France serait en sûreté, si elle était complètement désarmée?

Du reste, il ne s'agit pas seulement d'indépendance pour une grande nation. Il s'agit aussi d'influence relative vis-à-vis des gouvernements et des peuples. Or, le plus fort sera toujours le plus écouté.

Le journal de M. de Girardin cite, comme principal argument à l'appui de sa thèse, l'exemple des Etats-Unis et de la force qu'ils ont pu montrer dans la guerre civile, malgré l'insignifiance de leur armée régulière. Mais les Etats-Unis sont sans voisins redoutables dans l'Amérique du Nord, et, d'ailleurs, la faiblesse de leur armée a eu pour eux de terribles inconvénients. Elle leur a couté un million d'hommes et douze milliards de francs, dont une grande partie eût été épargnée, s'ils avaient pu étouffer la sécession dès son début.

Située au milieu de puissances rivales, la France a des nécessités qui s'imposent forcément à sa prudence. Son armée lui coute cher, il est vrai, et détourne beaucoup de bras de l'industrie et de l'agriculture, mais sa puissance militaire n'a pas été inutile à sa puissance morale et industrielle en Europe. Ses armées ont été des missionnaires du progrès, et sa force a fait son influence civilisatrice. De même, il est impossible de ne pas admettre que le développement immense de la marine commerciale de l'Angleterre ne soit pas dû, en grande partie, à la prépondérance de sa marine militaire. Tout s'enchaîne dans le monde social et politique. Le trafic extérieur des républiques de Venise et de Gênes est tombé avec leur puissance intérieure, et le soldat, comme le marin, forment avec l'agriculteur, le savant, l'artiste, l'industriel, les éléments divers de la civilisation actuelle. Je dis actuelle, parce que l'avenir modifiera nécessairement les termes de cet état de choses.

Mais c'est un moment mal choisi pour parler de désarmement, que celui où la force brutale vient de remporter un triomphe si facile sur le droit et la justice; où l'on vient de voir un peuple de 17 millions d'hommes se rendre maître d'une population de 40 millions d'âmes, parce qu'il avait une organisation militaire supérieure à celle de ses voisins. L'empire du sabre ou du fusil à aiguille, n'a jamais été affirmé d'une façon plus éclatante et plus scandaleuse.

La seule excuse des conquêtes de la Prusse, c'est l'aspiration de l'Allemagne à son unité. Mais ce que le roi Guillaume fait aujourd'hui, ce n'est pas l'unité de l'Allemagne, c'est celle de la Prusse. M. de Bismark a invoqué bien souvent l'exemple de l'Italie; mais ce qui se passe en Prusse ne saurait être comparé à ce qui a eu lieu dans la péninsule italienne. Ici, les populations étaient sympathiques au Piémont, tandis que dans le Hanovre, le Nassau, la Hesse, et à Francfort surtout, les Prussiens étaient détestés. La conquête italienne a été une délivrance, tandis que celle de la Prusse est un asservissement. Aussi y a-t-il eu des plébiscites en faveur de l'union à Florence, à Bologne, comme à Naples et à Palerme, tandis que le roi de Prusse, dans son décret d'annexion, s'est contenté de dire: *Nous prenons*, parce que cela nous convient et parce que nous sommes les plus forts. *Ego nominor leo*.

Le Piémont s'est fondu dans l'Italie, Turin a abdiqué devant Florence. C'est l'Allemagne qui se fond, au contraire, dans la Prusse. Toutes les anciennes capitales sont absorbées par Berlin. L'espèce d'unité obtenue par l'Allemagne est payée par elle du prix de son indépendance et de sa liberté. En effet, c'est le droit divin, l'esprit féodal qui s'incarnent dans le roi Guillaume. La seconde chambre de Berlin ne peut en douter, après la réponse que le roi a faite à son adresse. Il a bien reconnu qu'elle avait le droit de voter le budget, mais comme la constitution n'a pas prévu le cas d'un dissentiment entre la chambre et le roi, Guillaume a déclaré que, si les circonstances passées se représentaient, il agirait encore comme il avait fait. Les députés ne sont donc pas pris en traîtres, et leur droit n'est reconnu qu'à la condition de ne pas être en désaccord avec la volonté du roi.

Un membre de la chambre, M. Jacoby, a donc eu raison de dire à ses collègues que le triomphe des armées prussiennes ne profiterait, en réalité, ni à l'unité de l'Allemagne proprement dite, ni à la liberté.

Les procédés sommaires de la Prusse, les doctrines absolutistes de son roi ont jeté le désarroi parmi ses défenseurs en France et même en Angleterre. Le *Daily News* a publié un article dans lequel il a cherché à excuser ses compatriotes du revirement singulier qui les a tout à coup ralliés à un gouvernement qu'ils traitaient si mal la veille. Il avoue que ce revirement n'est pas très moral; mais il l'explique en disant que l'ancienne confédération germanique, fondée par les traités de 1815, ayant définitivement succombé sous les coups de la Prusse et malgré les vœux de l'Angleterre, celle-ci ne pouvait entreprendre de ressusciter un mort. A cela, Louis Blanc a répondu: "Sans doute il est impossible de ressusciter un mort, mais doit-on couronner de fleurs celui qui l'a tué?" Or, c'est ce qu'a fait l'Angleterre en acclamant le meurtrier de la confédération, uniquement parce qu'elle a vu en lui un ennemi dangereux pour la France.

Cette même puissance qui a pris si vite son parti des confiscations violentes de la Prusse, paraît s'être émue du bruit que la France avait demandé, entre autres compensations, au cabinet de Berlin, les places de Philippeville et de Mariembourg. Mais le *Moniteur* nous a appris que M. Drouyn de Lhuys avait déclaré à lord Cowley que ce bruit était faux, les places en question appartenant à la Belgique, et la France ne pouvant songer à rien réclamer d'un Etat neutre. Cette déclaration spontanée ou provoquée, a fait tomber toutes les rumeurs répandues sur ce sujet, et mis, une fois de plus en évidence le désintéressement de notre gouvernement, ainsi que son respect pour les droits acquis.

Napoléon III veut véritablement étonner l'Europe, comme il l'a dit. Il ne s'est pas montré moins conciliant envers l'Italie qu'envers l'Allemagne. Pour plaire au cabinet de Florence, qui en avait fait une question d'amour-propre, il a consenti à ce que la cession de la Vénétie fût faite, aussi directement que possible, par l'Autriche à l'Italie, dans le traité de paix signé à Prague entre les cabinets de Vienne et de Berlin. Cette satisfaction, à laquelle l'empereur s'est prêté de bonne grâce, n'aura coûté à l'Italie que les cent ou deux cents millions de francs dépensés inutilement par elle pour occuper une partie du Tyrol et la place de Borgo Forte, qu'elle a dû évacuer provisoirement, au grand chagrin des radicaux.

C'est du sang et de l'argent bien regrettables, en présence de la détresse financière qui sévit dans toute la péninsule et particulièrement à Naples, où tous les marchands de détail viennent de fermer leurs boutiques, par suite de l'impossibilité où ils sont de payer le nouvel impôt mobilier et les nouvelles taxes de tout genre. Mais les Italiens doivent, après tout, se trouver heureux d'avoir la Vénétie, après les revers de Custozza et de Lissa, qui avaient fait dire à l'un de leurs généraux: «Encore une défaite et nous aurons le Tyrol!»

Il paraît qu'il est venu à Paris une députation de 200 notables Vénitiens pour demander à l'empereur que Venise forme un Etat indépendant gouverné par un prince français, et qu'elle ne soit pas annexée à l'Italie, contre laquelle ils formulent des accusations puisées, pour la plupart, dans les arguments du parti clérical. L'empereur refusera certainement de les écouter, ou leur répondra que les Vénitiens pourront manifester leurs vrais sentiments dans le plébiscite auquel Victor-Emmanuel fera vraisemblablement appel.

Ces ménagements de Napoléon III pour l'Italie et pour la Prusse, font le désespoir du marquis de Larochejaquelin, qui vient de publier une brochure dans laquelle il demande la guerre immédiate contre la puissance spoliatrice qui aggrave les traités de 1815 contre nous, au lieu de les détruire. L'honorable sénateur ne veut ni de l'unité prussienne, ni de l'unité italienne, deux serpents réchauffés par nous. Mais sa voix crie, présentement, dans le désert, tout comme celle de M. Cucheval-Clarigny dans la *Presse*, et de M. de La Guéronnière dans la *France*. Ce qu'ils disent ne déplait probablement pas entièrement à l'empereur, puisqu'il les laisse dire; s'il les laisse semer ce grain anti-prussien dans les sillons de la publicité, c'est qu'il n'est pas fâché de le voir germer chez nous, en attendant ce qu'il produira dans le sol allemand.

D'ailleurs, la question d'Allemagne menace de se compliquer de la question d'Orient, réveillée par l'insurrection des chrétiens de l'île de Candie contre l'oppression ottomane. Les consuls de Russie et des Etats-Unis auraient, dit on, pris parti diplomatiquement pour les insurgés, tandis que les consuls d'Angleterre et de France continueraient à prêter leur appui au gouvernement turc. Qui sait ce qui peut sortir de là?

F. GAILLARDET.

☞ Pour l'incontinence d'urine, l'irritation, l'inflammation ou l'ulcération de la vessie, des reins, — pour la pierre, les calculs, la gravelle, etc., employez l'Extrait fluide de Buchu préparé par Helmbold.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 18 septembre 1866.

(Thermomètre de C. Duhamel.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	80 degrés.
Midi	89 "
3 heures du soir	91 "
6 heures du soir	85 "

RAPPORT MORTUAIRE. — Le nombre total des enterrements hier a été de 48. Morts causées par le choléra 19; fièvre jaune 5; autres maladies 18. Victimes du choléra, 8 blancs et 10 noirs; 1 non constaté.

BUREAU DE SANTÉ. — Ce Bureau a siégé hier.

Le président rapporte un cas fatal de fièvre jaune à l'hôpital de Charité. Il se plaint que les médecins ne se conforment pas à l'ordonnance qui leur enjoint de rapporter au Bureau des cas semblables quand il s'en présente.

L'officier de santé du Premier District rapporte qu'il a fait condamner à $5 d'amende 32 bouchers pour avoir déposé des abattis au marché Poydras.

L'officier de santé du Deuxième District rapporte que les bouchers accumulent sous le wharf des viandes de rebut ou des abattis.

Les officiers du Troisième et du Quatrième District n'ont pas fait de rapport.

RECORDER AHERN.—C'est par ce magistrat de police que les 32 bouchers de la halle Poydras ont été condamnés à l'amende. Ils étaient défendus par M. Cyprien Dufour qui a soutenu que cette affaire devait être réglée par le contrôleur de ville et le fermier du marché. Le Recorder, comme on le voit, n'a pas été de cet avis.

Rien d'important dans les cours des autres Recorders.

Le coroner n'a fait qu'une enquête à propos du choléra.

AFFAIRE DE FÉLONIE. — L'affaire de John McKinley, accusé d'avoir, dans la soirée du 17, traîtreusement enlevé de l'armoire du Dr. A. Mercier, à son hôpital de la rue du Cirque, la somme de $2,000 (on nous avait dit $5,000) sera examinée le 25 du courant. Caution $3,000.

☞ Les personnes des deux sexes qui ont une constitution délicate ou affaiblie, doivent faire usage de l'Extrait fluide de Buchu. Cet Extrait donne de la vigueur et dispose au sommeil.

CONSEIL MUNICIPAL.

RÉUNION DES COMITÉS.—On lit un mémoire des propriétaires de la rue des Remparts qui se plaignent que le niveau du tracé du chemin de fer qui passe dans cette rue est au-dessous du niveau généralement adopté. Référé au voyer.

Une pétition de W. H. Wells, relative aux nouvelles Halles élevées entre les deux marchés, est renvoyée à la prochaine assemblée du conseil.

Le propriétaire de la presse du Pelican se plaint que les rails du chemin de fer de la rue Tchoupitoulas ont été placés si près de la banquette, qu'il n'y a plus moyen de charger ou de décharger le coton. La pétition est référée au voyer.

Une résolution pour renouveler les banquettes dans certaines rues du quartier du Bayou, faubourg Tremé, est référée au comité de rues.

Extrait fluide de Buchu. — Cet extrait, préparé par Helmbold, est agréable. Il n'a ni odeur ni goût et agit avec une grande promptitude.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

GRAND MEETING A NEW-YORK.

Près de 100,000 conservateurs présents.

TRIOMPHE DE LA POLITIQUE DU PRESIDENT.

Incursion des Féniens contre les Banques canadiennes.

Election d'un sénateur dans le New Jersey

PROTESTATION DU PARTI DEMOCRATE.

Meeting de Soldats Confédérés à Memphis.

LEURS RAPPORTS AVEC LA CONVENTION DE CLEVELAND.

COMMUNION ET FELICITATIONS.

UNE DEPECHE DU GEN. GRANGER.

DISCOURS DE FORREST,

PLEINE SYMPATHIE.

Visites d'Evêques à Jeff. Davis.

GRANDE PLUIE DANS L'INDIANA.

Inondation et dommages.

Accident de Chemin de fer en Pensylvanie

GRANDE DESTRUCTION DE WAGONS.

Bruits d'une guerre prochaine en Europe.

Agitation ambitieuse de la Russie.

Marchés. Hausse sur le Coton.

New York, 18.—Des nouvelles d'Europe ont été reçues par le Palmira jusqu'au 4 de ce mois, et nous y trouvons d'intéressants détails que nous n'avions pas eu par le câble.

Les journaux de Moscou et de St-Petersburg expriment simultanément l'opinion que l'Europe est à la veille de voir éclater une terrible guerre, par suite des complications qui existent déjà et pourront s'aggraver encore au Sud-Est. Ces journaux donnent à entendre que la Russie pourrait bien désirer d'obtenir des compensations pour les coups terribles qu'ont éprouvé ses intérêts dans la mer Baltique, depuis quelques années.

Les radicaux d'Exeter Hall, en Angleterre, ont fait une grande et sérieuse démonstration à Londres, en dénonçant les actes de l'ex-gouverneur Eyre, de la Jamaïque, dans le dernier soulèvement des nègres. Les abolitionnistes l'ont brûlé en effigie, en criant qu'ils voudraient brûler le corps même de tous les aristocrates qui le soutiennent.

Le *London News*, organe du parti d'Exeter Hall, met en garde le président Johnson contre les dangers qu'il peut courir dans le conflit entre le Pouvoir Exécutif et le Congrès des Etats-Unis.

Memphis, 18.—Une grande assemblée de soldats de ci devant Confédération a eu lieu ici, ce soir. L'honorable John C. Fyser présidait. Une dépêche du gén. Gordon Granger, président de la convention des soldats, à Cleveland, a été reçue par le général Forrest; il remercie les anciens soldats confédérés de l'expression de leur sympathie pour la convention de Cleveland. La lecture de cette dépêche a soulevé les applaudissements de l'assemblée. Des discours ont été prononcés par les généraux Forrest, Chalmers, Hinnes et autres personnages éminemment loyaux; ils ont exprimé leur intention de s'en tenir sincèrement aux résultats de la dernière guerre et de soutenir le Président dans ses efforts pour la restauration de l'Union telle qu'elle était.

L'assemblée a ensuite adopté des résolutions exprimant la sympathie qu'elle éprouve pour les vues de la Convention des soldats tenue à Cleveland; les anciens soldats de la Confédération consentent à livrer leur sort à ceux qu'ils ont combattu sur les champs de bataille. Ils déclarent que les rapports qui circulent à l'égard du peu de sécurité qu'ont les hommes du Nord en restant au Sud, sont de plats mensonges.

Tout s'est passé avec ordre dans cette assemblée, et elle a chaudement applaudi les airs nationaux qu'exécutait le corps de musiciens.

Forteresse Monroe, 18—L'évêque Green du Mississipi, le Révérend J. W. Kelley, de Petersburg, Virginie, tous amis de Jefferson Davis, ont été admis à avoir une entrevue avec lui.

L'évêque part aujourd'hui pour se rendre au Sud, bien que l'on disait qu'il devait accompagner M. Kelley à Washington, pour tacher d'obtenir l'élargissement de Jefferson Davis, sous un cautionnement.

Indianapolis, 18.—Il y a eu de fortes pluies dans le centre de l'Indiana. Plusieurs chemins de fer ont été endommagés par suite de l'enlèvement des ponts par la crue des eaux. Des propriétés particulières ont souffert; plusieurs maisons ont été abandonnées par les familles. Au dépôt de l'Union il y avait un pied d'eau; deux hommes et un enfant se sont noyés.

Reading, Pennsylvanie, 18—Une jointure de rail ayant été malicieusement déplacée, le train de chariots transportant du charbon, a déraillé hier soir, au-dessus d'un monticule. La machine, le tender et vingt chariots ont été entraînés au bas du monticule, où ils se sont brisés. L'ingénieur a été relevé mort sous les débris; un chauffeur a été retiré près du fourneau après plusieurs heures d'horribles souffrances que lui faisait éprouver le feu. On ne pense pas qu'il survive.

New York, 18—L'or a fermé à 145. Les coupons de 1862 à 111 1/2, ceux de 65, à 108 1/2, et les trésoreries à 106. Le coton a haussé de 1 à 1 1/2 cent—vente de 5000 balles; les uplands middlings à 35; les Orleans middlings à 37 cts. La farine est moins ferme ainsi que le blé. Le porc languit à 33 50; la graisse est peu demandée; le sucre vaut 10 3/4 à 11 1/2, et le café est calme.

New York, 18—La grande démonstration d'hier soir sur la place de l'Union en faveur de la politique du Président avait réuni plus de 100 mille personnes: Les gén. Dix, R. H. Pruyn, Hoffman, le sénateur McDougal et d'autres orateurs ont parlé.

On dit que 300 Féniens se proposent de partir de Boston demain pour faire une incursion sur quelques banques du Canada. Le président Roberts prend des mesures pour arrêter l'expédition.

Philadelphie, 18.—L'ex-gouverneur Pollock, directeur de la monnaie des Etats-Unis a résigné, n'approuvant pas la politique du président, à Wm Milward avait été préalablement nommé sa place par le président.

Trenton (N. J.), 18.—Alex. G. Cottell a été élu sénateur des Etats-Unis. Il a reçu les votes de tous les républicains dans chaque chambre, les démocrates refusant de voter. Ils ont présenté une protestation déclarant inconstitutionnelle la nouvelle loi pour l'élection d'un sénateur aux Etats-Unis. Ils ont aussi déclaré qu'il n'y avait pas de vacance. Ils ont dénoncé le sénat des Etats-Unis en termes sévères pour avoir privé M. Stockton de son vote tout en lui permettant de garder son siège. La législature se réunira en convention jointe demain.

Baltimore, 18. — La Grande Loge des Etats-Unis I. O. O. F. a siégé aujourd'hui et a élu les membres dont les noms suivent pour servir comme officiers pendant le terme de deux ans: James P. Sanders, de New-York, M. W. grand sire; Edmund D. Farnsworth, du Tennessee, R. W. député grand sire; James L. Ridgely, du Maryland, R. W. grand secrétaire; Joshua Van Sent, du Maryland, R. W. grand trésorier. L'assemblée est nombreuse, presque tous les Etats de l'Union, le Canada et les Provinces anglaises sont représentés.

Washington, 18. — Le commodore Melancton Smith, de l'arsenal maritime de Washington, a été détaché et nommé chef du bureau d'équipement et de réparation à la place du commodore Smith, décédé.

Washington, 18. — Pendant le trimestre finissant le 30 juin 1866, les recettes du gouvernement provenant de la vente des terres publiques, des taxes directes, du revenu de l'intérieur et de toutes sources, ont été de $129,940,762 67; d'emprunts, etc., $192,392,330, faisant une recette totale de $321,433,092 67. Les dépenses ont été de $322,442,701 42.

Louisville, 11—Vente de 171 boucauts de tabac à des prix pleins. La farine est à un taux plus élevé; superfine, 8,50; l'extra pour famille 11,50; beau blé 2,40; maïs mélangé 68 c.; avoine 43; porc mess 33; jambons épaules 17 1/4; côtés désossés 21 1/4; belle toile du Kentucky, à emballage 35; cordes faites à la machine 18; graisse 20; whisky 2.32.

Cincinnati, 18—Farine ferme, superfine $9 à $9 50; farine marchande, 11 à 12, de fantaisie, 13 à 14; maïs, 67; avoine, 35; whiskey, 2 30; porc, 32 75; jambons plats-côtés, 16 3/4, épaules, 14 3/4.

St-Louis, 18—La farine est très demandée, les qualités de choix ont augmenté de 25 cts. superfine, 7 à 8 25; extra simple, 10 à 10 25.

Louisville, 18—Il n'y a eu que 13 cas de choléra durant la semaine dernière, et la ville est en ce moment très saine.

Autres Dépêches.

Washington, 17 sept. — Le général Baird a été formellement relevé de son commandement du département du Golfe, et a été appelé au commandement du département des Lacs, avec ordre de se rapporter au général Hooker.

Cleveland (Ohio), 17 sept. — La convention des soldats et des marins a été organisée hier sous la présidence temporaire du général Wool.

Dans le cours de ses remarques, il a dit que plus tôt le Congrès admettra les représentants du Sud, plus tôt le peuple sera délivré de la crainte des dangers qui menacent le pays et la perpétuité de l'Union. Il a dit que le but des Radicaux était de plonger le pays dans la guerre civile, si le suffrage des nègres n'était pas accordé par le Sud, et que le pays deviendrait un désert où ils ne trouveraient plus de victimes pour gratifier leur esprit de vengeance; mais la guerre, a-t-il ajouté, ne se bornera pas au Sud, elle s'étendra sur tout le Nord, et ne finira qu'avec la destruction du gouvernement.

Il a dit que Johnson était un patriote et que les braves étaient toujours miséricordieux et généreux. Il dit aussi comme le Président: Nous avons eu assez de guerre; ayons la paix maintenant.

Ces sentiments ont été reçus avec un enthousiasme particulier. La convention est fort nombreuse. Trois ou quatre mille délégués étaient présents. Le pavillon était foule de monde et tout s'est passé avec beaucoup d'harmonie.

Extrait fluide de Buchu. — Cet extrait donne santé et vigueur; il ravive les constitutions affaiblies. On sait que la débilité, quand elle n'est pas combattue, amène la phthisie, la folie ou l'épilepsie.

Nous lisons dans l'*International* du 1er septembre:

Il est aujourd'hui prouvé et acquis que M. de Bismark, méconnaissant ses engagements de Biarritz, a répondu, non-seulement par une notoire ingratitude, mais par un manque de loyauté réel aux observations générales que l'ambassadeur français, M. Benedetti, a faites (avec le caractère le plus confidentiel et le plus intime,) sur l'agrandissement territorial de la Prusse et la politique d'annexion forcée que le gouvernement prussien appliquait, au mépris du droit qui régit les nations modernes.

Lorsque M. Benedetti fit ressortir aux yeux de M. de Bismark ce qu'avait d'insolite et de dangereux pour la paix publique l'application violente de son programme unitaire, lorsque l'ambassadeur, rappelant les conversations dont l'empereur l'avait honoré, à différentes reprises, sur l'avenir de l'Allemagne, sur le rôle réservé à la Prusse, lui reproduisit les engagements qu'il avait pris vis-à-vis de Sa Majesté, et, partant, eut insinué au ministre prussien que l'heure était venue de compter avec la France, qui avait tenu jusqu'à ce moment une neutralité si bienveillante à l'égard de la Prusse, M. de Bismark se contenta de répondre qu'il aviserait, ajoutant, toutefois, "qu'il comprenait, jusqu'à un certain point, la susceptibilité de la France."

Aussitôt que M. Benedetti eut pris congé du ministre, M. de Bismark se hâta d'expédier à Londres ce fameux télégramme par lequel on annonçait à l'agence Reuter "que la France réclamait ses frontières du Rhin, mais que le cabinet de Berlin avait repoussé les prétentions du cabinet des Tuileries."

Or, c'était là un double mensonge, sciemment télégraphié par M. de Bismark. D'abord M. Benedetti, très vaguement et sans saisir le cabinet de Berlin de propositions formelles, avait fait comprendre uniquement que l'agrandissement de la Prusse rompait l'équilibre européen et mettait la France dans le cas de demander des garanties; ensuite, M. de Bismark n'a pu rejeter des prétentions qui n'avaient pas été converties en propositions.

Mais M. de Bismark avait atteint son but; l'alarme était jetée en Europe, grâce au service télégraphique de M. Reuter, et, en Allemagne, ce télégramme eut pour effet de réduire au silence les rares opposants à la politique annexionniste du premier ministre du roi Guillaume.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 18 septembre.

Les changements sont de peu d'importance depuis trois jours. Le sucre et la mélasse n'ont guère trouvé d'acheteurs; la même remarque s'applique aux produits de l'Ouest, à l'exception de la farine qui a haussé de 50 cents par baril. L'animation a été considérable dans le coton, par suite de nouvelles favorables de Liverpool; il s'est vendu 1,900 balles, aux prix antérieurs. Les transactions des trois derniers jours sont donc de 4,200 balles et la plus grande partie de ce coton était pour le Nord, nous devons nous attendre à voir une augmentation de la quantité de change américain.

L'or a ouvert à 144 1/2 à 145 contre 145 1/2, taux de clôture d'hier soir. Après s'être vendu, à 145 1/2 et à 144, il a clos au prix d'ouverture. Il s'est vendu, au Board, $2,350 et 1,300 dont blocs mexicaines évalués à la Douane, à 144 1/2 $5000 à 145 1/4. Les opérations sur le marché, comprennent $3000 à 144, $5000 (1000, 1000, 2000 et 2000) à 144 1/2, $10,000 à 144 3/4, $ 2000 à 144 5/8, $20,000 (2000, 2000, 3000, 5000 et 15,000) à 145, $9000 (4000 et 5000) à 145 1/4, $11,300 (1300, 4000 et 6000, à 145 1/2. Dans l'argent, il s'est vendu $1,500, en demi-piastres américaines, à 134 3/4; $2000 (1000 et 1000) à 135. Les piastres mexicaines sont à 144 1/2 à 145.

Le change américain a manqué d'animation. Comme il se vend peu de coton pour l'étranger, les offres ont été presque nulles et la demande a été modérée. Les transactions embrassent 4000 livres sterling No 1 à 151 et une petite somme de première classe à 150, dans les francs, 42,000 en change commercial No 1 à 3.77 1/2, 45,000 à 3.75, 100,000 à 3.72 1/2 et 20,000 de banque à 3.71 1/4. — Le sterling peut être coté à 149 et 151 pour les traites-connaissements, 149 le bon clear, 150 à 151 le No 1 première classe et 153 le change de banque. Les francs, à 3.75 le change commercial No 1 et 3.67 1/2 le change de banque.

Le change américain a été négligé. Les banques ont tiré sur New-York à 1/4 de prime et, pour les fortes sommes, à 3/8. Il s'est offert peu de change commercial. Les transactions embrassent $25,000, sur New-York, à vue, au pair; $14,000, sur Boston, à vue, à 1/16 de prime; $10,000, à dix jours de vue, sur New-York, à 3/8 d'escompte. Il y a eu assez bonne demande sur les comptoirs. Au dehors, les cours ont été de pair à 1/16 de prime.

Les actions ont été assez recherchées. Il s'en est vendu, au Board, 100 de la banque de la Nlle-Orléans à $40 37 1/2; 135 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $29.75, $1,000 en bons 5 20 des Etats Unis à 11 1/2 de prime. Sur le marché, les opérations embrassent 608 (208 et 400) actions de la banque de la Louisiane à $10 50; 100 à $11; 55 de la banque des Mechanics and Traders à $63, 220 de la Compagnie des Water-Works à $55; 100 de la banque de la Nlle-Orléans à $40 50; 50 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $30.

Les bons de la ville sont entièrement calmes. Il ne s'en est point vendu au board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés à 96 à 96 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 84 1/2 à 85, suivant les coupons. — Nous cotons les "sixes" de la Louisiane à 78 à 78 1/2; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 80.

$1000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendues, au board, à 92.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 65 à 69 cents à la piastre et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 95 à 99.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 18 septembre 1866.

COTON. — Le marché a ouvert, ce matin, sous la même influence qui s'y est fait sentir hier, et a montré une grande animation durant toute la journée. La teneur favorable des nouvelles reçues de Liverpool a eu pour effet de donner plus de consistance aux prétentions des détenteurs, prétentions qui n'ont pas empêché les acheteurs, de traiter librement, aussi 1900 balles ont-elles changé de mains, à des prix qui indiquent une tendance à devenir plus fermes. Sept courtiers ont pris part aux affaires. Tout en faisant remarquer qu'il a été difficile de trouver du good ordinary à nos chiffres les moins élevés nous répétons nos cotes, savoir: ordinaire 25 à 27 cts, good ordinary 29 à 31, low middling 33 à 34 et middling 36 à 37.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866	balles	102,082
Reçu aujourd'hui	242	
précédemment	4757	
		4999
		107081
Expédié aujourd'hui		
précédemment		17196
		17196
Stock en mains à bord de navires non expédiés		89885

SUCRE ET MELASSE—Les arrivages, depuis hier, ont embrassé 9 barils de mélasse, de la cote et 7 boucauts de sucre du Texas par la voie de Galveston. Il existe en magasin deux ou trois cents boucauts de sucre de la Louisiane, mais il n'y en a pas à vendre. Le marché est dépourvu de mélasse de la Louisiane. Le stock en mains de mélasse de Cube est faible et se compte actuellement que 1000 boucauts et 400 caisses de sucre. Peu de demandes de forts lots, mais il se fait un commerce petit, et actif au moyen de placements. La demande de mélasse s'opère pour le commerce et pour la distillation.

Le sucre de Cuba, en caisse se vend en détail à 12½ à 13 cts pour les Nos 12 et 13, 13½ à 14½ cts pour les Nos 14 et 15, 15½ à 16½ pour les Nos 16 et 18, et 17 à 17½ pour les Nos 19 à 20. La mélasse de Cube commande 56 à 60 cts le gallon, selon la qualité et la quantité. Divers chargements de mélasse sont attendus et ne tarderont pas à arriver.

TABAC—Les recherches pour l'étranger et pour le commerce local ont été vives aujourd'hui, mais les acheteurs et les vendeurs diffèrent encore quant aux prix. Il s'est vendu aujourd'hui 20 et 24 boucauts de good leaf, pris pour France à des chiffres qui atteignent pleinement les cotes qui figurent plus bas. Des offres ont été faites et des négociations sont pendantes relativement à plusieurs forts lots. Le stock est de beaucoup réduit; il est actuellement faible, mais il est bon et bien assorti. Nous cotons: 3½ à 4½, en monnaie courante pour le lugs refusé, léger et lourd, 5 à 5½ pour le good lugs, 6 à 7½ cts pour le commun leaf, 8 à 10 pour le fair do, 11 à 12 do pour le good do, 13 à 15 cts pour le fin do et 16 à 20 cts pour les choix selections et autres.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—La demande de farine a été bonne durant toute la journée, et les affaires ont été plus générales que de coutume, et dans toutes les branches, il s'est fait des ventes à des prix qui nous penché en faveur des vendeurs. Cette meilleure activité et cette hausse sont attribuées aux nouvelles de l'Ouest, lesquelles signalent une tendance à la hausse dans cette partie du pays et à des ordres qu'on a reçus ici d'opérer des chargements de marchandises soit pour New York, soit pour Boston, Philadelphie ou Portland. Le mouvement a été ample sur le marché aux céréales mais les prix du maïs ont eu moins de fermeté, tandis que l'avoine, le son et le foin se vendent, mais lentement, à nos prix de ce matin. Il ne se fait pas de demandes de lots ronds de provisions, mais, en détail, il se fait un commerce très actif à nos cotes précédentes.

FARINE—Le marché aux farines a été plus actif, aujourd'hui, et les acheteurs se sont montrés mieux disposés à se soumettre aux exigences des détenteurs. La hausse d'aujourd'hui a été de 50 cts. Les ventes ont embrassé 1700 barils qui ont changé de mains aux prix suivants: sans marque, $9 25, superfine $10, double extra, $11 75 et $12 50, triple do $13 et $13 50, extra de choix pour famille $14 50 et $15 le baril.

PORC—Pas de demandes de lots ronds et nous portons $33 50 comme cote nominale pour le mess, poids égal, Il se fait, dans le détail, un commerce très animé à $35 75 à $36. Le prime mess, en petits lots, rapporte $30 à $31 le baril.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Les commerçans font face à la demande pour la campagne à 30 cts la yard pour l'article en rouleaux et pour la toile en balles 30 cts. Le stock en mains est faible et est tenu fermement.

CORDE D'EMBALLAGE—Nous cotons les lots ronds à 18¾ cts la livre. Les commerçans font face aux demandes pour la campagne à 19 cts.

PROVISIONS NAVALES — Approvisionnemens faibles et bonne demande. Nous cotons la résine en petits lots à $2 75, $3 le baril pour le No 3, $4 à $5 pour le No 2, $6 à $7 pour le No 1 brai $6, goudron $3 à $4 le baril, esprit de térébenthine 50 à 60 cts le gallon.

HUILE DE CHARBON—Il s'en est vendu 2000 caisses, en deux lots égaux, devant arriver, à 87½ cts le gallon.

SACS EN FIBRE—Il n'y en a pas beaucoup sur le marché; nos cotes sont de 30 cts la pièce, à prendre par petits lots.

DRECHE—Le marché est fort calme à $1 pour celle de l'Ouest et $1 60 à $2 le boisseau pour celle du Canada.

WHISKY—Il n'y a que peu ou point de demandes de lots ronds, et dans cet article il ne se fait que quelques affaires en détail à $1 80 à $1 90 le gallon pour l'ordinaire rectifié de l'Ouest et $2 à $2 32½ pour les marques de choix. Le whisky de la Louisiane se vend $1 25 à $2 le gallon. Aujourd'hui, nous avons eu à noter une vente de 50 barils de Magnolia de Pikes, à $2 35 à $2 40 le gallon.

HUILE DE GRAISSE—Il s'en est vendu considérablement, la semaine dernière à $1 75 à 1 80, $1 85 et $1 90 le gallon.

SEL—Les dispositions sont meilleures et les prix ont montré une tendance à la hausse. Les approvisionnemens de sel des Iles Turques sont bornées à un petit chargement qui est tenu à 65 cts le sac. Le Liverpool est actuellement coté à $2 30 à $2 50 pour le fin en entrepot et $2 20 $2 40 pour le gros, tandis que la qualité pressée, en caisse, rapporte $2 05, et la dernière $2 le sac.

BEURRE ET FROMAGE—Les approvisionnemens de ces deux articles sont forts et la demande en est bonne à 45 à 46 cts la livre de bon beurre du Nord et 25 à 35 pour celui de l'Ouest. Le fromage, tant de l'Ouest que du Nord, se vend 17 à 18 cts.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 19 septembre.

Arrivé hier—719 bœufs de Texas [illegible]

Vendu—190 bœufs de Texas, 24 veaux et vaches d'un an, 40 cochons et 4 vaches à lait.

A vendre—231 bœufs du Texas, 330 veaux et vaches d'un an, 184 cochons, 4417 moutons et 52 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net		— à —
do do 2me qualité, par liv. net		— à —
Bœufs de Texas de choix, par tête	30	à 35
do do 2e qualité, par tête	20	à 25
do do 3me qualité, par tête	12	à 15
Cochons de l'Ouest, par liv. gr		10 à 13
do du pays		— à —
Moutons de Texas, en lots, par tête	$2	à $ 25
do du pays, par tête		— à —
do de l'Ouest, choix, par tête		— à —
Vaches à lait, de choix, par tête	60	à 100
Veaux d'un an, par tête	6	à 12

Marié, lundi, le 17 septembre 1866, par l'Honorable P. W. Collens, M. J. A. La NEUVILLE, à Madame MARIE ANTOINETTE HENRIETTE DE BUISSON, tous deux de cette ville.

Décédé, hier soir, à 9 heures et demie, à l'âge de 36 ans, HENRI PELLERIN, natif de Paris, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 5 heures. Le corps est exposé à la loge de l'Etoile Polaire No 1, encoignure des rues Amour et Colombus.

Décédé, hier soir, à sept heures, à l'âge de 19 ans, JOSEPH PENZER, natif de la Nouvelle-Orléans, fils de S. H. Penzer et de Rozana McDonald. Les amis et connaissances des deux familles, les membres du Foyer Maçonnique No 4, ceux du Chapitre Rose Croix No 6 et du Conseil Cadoche No 8 sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures précises. Le convoi partira de la rue Bienville, entre les rues Tonti et Rocheblave.

Décédé, à 3 heures, le 18 septembre 1866, J. B. GEORGE ROUBION, agé de 3 ans, fils de P. M. Roubion et d'Emilie Julian. Les parents et amis des familles Roubion et Julian sont priés d'assister à ses funérailles, qui se feront AUJOURD'HUI, à 4 1/2 heures de l'après-midi. Le corps est exposé chez son grand père, M. P. Roubion, à l'angle des rues Champs-Elysées et Morales.

Décédée hier 18 septembre 1866, à la paroisse Jefferson, Mme veuve J. B. DROUET, à l'âge de 60 ans. Les amis et connaissances des familles Drouet et Cazenave sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de son fils Ed Drouet, à l'encoignure Ursulines et Prieur.

Remerciements.

Au Public de la Nouvelle-Orléans.

ABANDONNANT l'exercice de ma profession de clairvoyante, médecin et astrologue, et partant le 1er octobre prochain pour l'Europe, je crois devoir exprimer au public de la Nouvelle-Orléans ma sincère reconnaissance pour l'appui extraordinaire [illegible] pendant les cinq années qui [illegible]

On peut me consulter dans ma salle de réception, au No 163 de la rue Bienville, mais pendant une semaine seulement.

Comme je me retire, je préviens respectueusement les citoyens de cette ville qu'après le 1er octobre prochain, quiconque prendra le nom de famille "La Branch" sera considéré comme imposteur et charlatan, et poursuivi en conséquence devant les tribunaux.

ANN C. LA BLANCH,
rue Bienville No 163.

☞ A vendre, tous les meubles et la maison à louer.
15 sept—1m 25

AVIS.

LE COLLIGNON, Entrepreneur de Vidanges, a transporté son établissement de l'Esplanade à la rue St. Philippe, No 180, entre Marais et Tremé. 12 sept—1m

Perdu.

UN BILLET de la Loterie de la Havane, portant le No 3100 (trois mille cent [illegible]), divisé en sixièmes, pour le tirage No 764 qui a eu lieu le 22 de ce mois a été perdu.—Avis a été donné pour en arrêter le paiement en cas d'obtention de prime.

Le billet est contresigné par l'auditeur de l'Etat Celui qui le rapportera à la maison Borne & Bechtel 166 rue de la Commune, qui l'a vendu, recevra une récompense libérale. 19 sept—3

En débarquement du navire Canova du Havre.

100 CAISSES ABSINTHE, E. Pernod,
100 do PETITS POIS, Briant,
50 do CHAMPIGNONS,
30 do TRUFFES du Perigord.

En magasin et en Douane.

2000 paniers HUILE Plagniol,
500 caisses VERMOUTH Noilly,
150 barriques VIN Bordeaux,
30 barriques VIN Marseille,
200 quarts MADERE, F. Valette et autres,
200 quarts PORT, F Durand,
100 quarts SHERRY Paul E. Thomas,
70 huitièmes SHERRY Valette,
2000 caisses VIN ROUGE St. Loubes,
300 caisses VIN BLANC,
150 caisses VERMICELLI et MACARONI d'Aix,
150 caisses SARDINES 1/4 et 1/2 boîtes,
200 caisses SALAISONS assorties
100 caisses LIQUEURS, CURAÇAO et MARASCHINO,
100 caisses VINAIGRE à l'Estragon,
200 paniers CHAMPAGNE, diverses marques,
500 caisses SAVON de Marseille,
500 caisses MUSCAT Frontignan,

A vendre par
BLANCHIN & GIRAUD,
19 sept. 63 rue Vieille-Levée.

Boulangerie de la Louisiane.

BEALS & MILLER

ont transporté leur dépôt de Biscuit au No 9, rue Fulton et No 11, rue Nouvelle-Levée, entre les rues de la Commune et Gravier. 19 sept—1m

Ardoises! Ardoises!

ON désire acheter ou faire poser, par carré, environ douze carrés d'ARDOISES neuves ou de seconde main. S'adresser au No 150 de la rue Julia. 19 sept—1t

Demande de maison.

On demande UNE MAISON de cinq à six appartements.

S'adresser chez J. A. BONNAFON,
19 sept—7 No 20, rue Conti.

PETER TOTANS, Marchand d'ivoire, 89, Fulton Street—NEW-YORK.

Il a constamment en magasin un fort stock de BILLES DE BILLARD, de toutes grosseurs, des DRAPS, des QUEUES, des GARNITURES; en un mot, tout ce qui se rattache au commerce de billards; ANNEAUX de martingales, (CHECKS, KENO), CANNES, POMMES de cannes, et IVOIRE en général.

Tous les ordres sont promptement remplis au No 89, Fulton street, New-York, et à la fabrique, au coin de Sydam street et de Myrtle Avenue, à Brooklyn New-York. 27 juin—1m

AVIS.

La société existant en cette ville sous la raison F. FERNANDEZ & ABRAMS, pour les transactions d'affaires d'encan, de commission et de courtage, est dissoute à partir de ce jour par consentement mutuel.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1866.

FRANCIS FERNANDEZ,
18 sept—10 MAURICE ABRAMS.

Demande.

ON demande huit bûcherons et un bruleur de charbon de bois. S'adresser immédiatement à Samuel Locke, rue St Pierre, (ci-devant Front Levée,) No 39, entre les rues Douane et Bienville. 19 sept—3t

A Vendre.

Plusieurs WAGONS et AMBULANCES, en bon état, seront vendus à bon marché. A vendre également, des HARNAIS de seconde main. S'adresser à

J. G. LEON,
16 sept—1m Au coin des rues Perdido et Liberté.

EN débarquement du navire (Commerce, arrivé de Bordeaux:)

[illegible] barriques vin blanc Langoiran,
[illegible] caisses vin blanc, do do
30 do do 1re haut.
[illegible] do de 25 paniers chaque [illegible] de Marie Brizard,
40 caisses Muscat de Lunel,
40 barriques vin rouge Côte de Bourg,

—En magasin—

300 barriques vin rouge [illegible]
400 caisses vin rouge [illegible] différentes qualités.
150 caisses fruits [illegible] à l'eau de vie,
3 huitièmes COGNAC A. G. Godard,
[illegible] Pernod.

A vendre par
F. POUJOL,
17 sept—8 No 16, rue [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

Avis.

Grâce à la haute initiative de S. M. l'Empereur, un comité s'est formé à l'effet de recueillir des souscriptions au profit des victimes de l'invasion des sauterelles en Algérie, et il a fait appel aux sentiments généreux et au patriotisme de la France entière.

Le Consul de France a l'honneur de porter la circulaire du comité à la connaissance de ses nationaux, et de les informer qu'une souscription est ouverte dans la Chancellerie du Consulat.

Entre autres, il a été communiqué, de la part de S. E. M. le Ministre des Affaires Etrangères, [illegible] les Français résidant à l'étranger voudront s'associer, chacun dans la mesure de ses ressources, aux témoignages de sympathie que la mère patrie a déjà donnés à la colonie et à ses victimes du fléau.

CIRCULAIRE DU COMITÉ CENTRAL.

« Paris, le 4 juillet 1866.

« L'Empereur vient de donner à l'Algérie un nouveau témoignage de sa sollicitude en prenant l'initiative d'une souscription au profit des victimes de l'invasion de sauterelles qui désole en ce moment la colonie.

« C'est dans le courant d'avril 1866 que parurent les premiers bataillons de ces insectes dévastateurs. Débouchant par les gorges des montagnes et par les vallées dans les plaines fertiles du littoral, elle s'abattent d'abord sur la plaine de la Métidja et sur le sahel d'Alger. Leur masse, sur certains points, interceptait la lumière du soleil et ressemblait à des tourbillons de neige qui, pendant les tempêtes d'hiver, dans les campagnes d'Europe, dérobent aux regards les objets les plus rapprochés. La végétation a été à leur voracité un appât qui les attire. Bientôt les colzas, les avoines, les orges, les blés tendres, les plantes maraîchères sont en partie détruits.—Sur certains points, les sauterelles pénètrent même à l'intérieur des habitations.

[illegible]

« Le Président du Comité central de souscription,
« Maréchal CANROBERT.
« Le Vice-Président,
« GEORGES, [illegible]

Les noms des souscripteurs seront publiés dans le Moniteur universel.

Nouvelle-Orléans, le 17 septembre 1866.

Le consul,
GODEAUX.

15 sept—2t—PP

Consulat de France.

AVIS.

Le sieur ADOLPHE DELAR est invité à se présenter au Consulat.

Nouvelle-Orléans, le 17 septembre 1866. 18 sept—3

EN débarquement des navires Abbotsford de Liverpool et Brunswick de la Havane:

[illegible] caisses Pate et Gelée de Guayave, boîtes [illegible]

[illegible] barils Ale [illegible]

[illegible] boîtes Biscuits anglais de Huntley & Palmer, les Crackers, Captain, No Nos, Tavier, Pearl, Vanille, Victoria et Ginger Nuts.

A vendre chez
J. B. SOLARI
16 sept—4t Rue Royale, au coin St. Louis.

Fil en Bobine, d'Alexander.

Les soussignés Agents pour la vente du Fil en Bobine de MM. R. F & J. Alexander & Co. de Glasgow, ont constamment en magasin un choix complet de cet excellent article, qu'ils offrent au commerce en quantités au gré des acheteurs.

CRAMER & CO.,
8 sept—1m Rue de la Douane No 8

Groves & Church,

Rue Poydras No 141 — Cote sud.

MARCHANDS de fourrages, [illegible] Ils ont constamment un stock complet [illegible]

[illegible]

BIERRE ANGLAISE

DE WM. YOUNGER & CO. EDINBURGH.

Brulatour & Co., Seuls Agents.

REÇU par les navires Abbotsford de Liverpool [illegible] Porter, à vendre par [illegible]

No 12 rue Conti. 16 sept—1m

A Vendre,

CUIR à semelles,
CUIR à Harnais,
PEAUX de veau,

Aux prix de fabrique.

S'adresser à
AVENDANO FRERES,
16 sept—1m Rue de la Commune, 155

Magasin de Tapis.

RUE DE CHARTRES No 17.

NOUS avons reçu directement
Des TAPIS de toutes espèces et de toutes qualités.
Des TOILES CIREES de toutes qualités, pour chambres, corridors, &c.
Des ARTICLES A RIDEAUX, des objets de tentures, cordons et des [illegible] couvertures de tables et de pianos, nattes de toutes largeurs, &c.

A. BROUSSEAU & Co.
16 sept

Mortua est *Veuve Clicquot*.
Sed ejus vinum in eternum vivet.

50 CAISSES CHAMPAGNE de la Veuve Clicquot Ponsardin.

A vendre par
D. E. CASTENDYK,
Seul agent dans les Etats du Sud
16 sept—3 PP Rue du Camp N. 91.

Avis.

LE Dr BIANCHINI a transféré son domicile de la rue des Remparts au No 60, rue Dauphine, entre Conti et Bienville, à deux ilets et demi de la rue du Canal.
16 sept—3t

ON demande deux Commis pour servir dans une Confiserie.

J. HIMBERT,
16 sept—4t Encoig. Canal et Bourgogne.

LES SOUSSIGNÉS

Ont formé pour une société sous la raison de BEROUD & GIBERT pour les affaires de commission en général.

M. Pierre Roy, ancien associé de la maison Bellocq, Noblom & Co. est porteur de notre procuration générale.

BERAUD & GIBERT,
1er sep—1 m 61, rue Carondelet.

DIVERS à vendre pour le [illegible] des consignations.

30 barriques St EMILION,
30 do CANTENAC,
10 do LISTRAC,
30 do COTES DE BOURG,
200 caisses grandes et demi BOUTEILLES,
Vin St JULIEN [illegible]
30 caisses Sherry, Lond & Co.
70 barils Virginia old RYE WHISKY

J. J. HERR,
1er sept—1m Coin Gravier et Nouvelle Levée.

CHAMPAGNE Charles FARRE.

SIX CENTS caisses vins de Sillery, Cabinet et Impérial en grandes et demi bouteilles, à vendre au lots par
J. J. HERR,
1er sep—1m Coin Gravier & Levée.

Cerises à l'Eau-de-Vie.

En débarquement du navire "Commerce"

200 caisses CERISES à l'eau de vie.

A vendre par
PIAGGIO FRERES,
13 sept—6t 62-64, rue de la Vieille Levée.

CHOLERA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, (un des plus grands chimistes du monde) est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations européennes menacées du choléra.

C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, &c. A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
1er juil—1m Encoignure Orléans et Bourbon.

Avis.

LES soussignés ont transporté leur bureau au No 38 de la rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido.

M. Louis A. Wiltz est chargé de leur procuration, par acte passé pardevant M. E. Bouny, notaire public.

PLAUCHÉ & WILTZ.
9 sept—10

AVIS.

A PARTIR de ce jour, toutes procurations données par nous, sont entièrement révoquées.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1866.
PUIG FRERES.
9 sept

AVIS.

A LOUER pour un an ou plus, une excellente TERRE à l'abri des crevasses. Pour connaître les conditions, s'adresser sur les lieux, à AD. RIXCK, huit milles au-dessous d'Alger, paroisse d'Orléans, ou

A la Nlle Orléans, à M. L. TERRASSON, chez M. Bachelier, marchand de semences, rue Ursulines, entre Levée et Chartres. 24 juillet—

Salle de Billards.

Réouverture de la salle Saint-Charles.

CHARLES LACOUME, propriétaire du dit établissement, a l'honneur d'annoncer aux amateurs de billard, à ses amis, au public en général, qu'il fera SAMEDI prochain 15 du courant, la réouverture de son salon entièrement remis à neuf.

Reconnaissant pour le patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, il en sollicite respectueusement la continuation. 13 sept—6

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.

ASAMBLEA GENERAL.

LOS socios se reuniran en Asamblea General Extraordinaria el Miercoles, 19 de corriente a las 5½ P. M. para asuntos de importancia. Punto de reunion, calle Rampart, entre St. Felipe y Dumaine, en la Logia Perfecta Union.

Por orden del Presidente.
16 sept—6 JOSÉ BARNÉS, secretario.

AVIS.

NI le capitaine, ni le consignataire de la barque française "Impératrice Charlotte" ne seront responsables pour dettes contractées par l'équipage. 16 sept—3

En Débarquement du navire "Commerce" venu de Bordeaux.

100 CAISSES cerises nouvelles à l'eau-de-vie.
12 do moutarde impériale "Bouquets",
3 do saucissons de Lyon,
10 do pois verts "moyens" Briant,
et à vendre par
HENRY VALENTIN & CO.,
16 sept—8 37, 39 et 41 rue [illegible]

A V I S.

Des Propositions cachetées, en Duplicata, seront reçues, jusqu'au 27 septembre 1866, à midi, pour fournir au Département des Vivres les articles suivants:

(40,000) Quarante mille livres de bon Saumon [illegible] pour cent d'eau. Le saumon doit être [illegible] livré à la Presse Anchor, dans [illegible] les vingt (20) jours qui suivront l'ouverture des propositions.

(5000) Cinq mille livres des meilleures [illegible] de bonnes [illegible] à la Presse Anchor dans les vingt (20) jours qui suivront l'ouverture des propositions.

(1000) Mille demi [illegible] en fer-blanc de biscuit de la récolte de 1866, dans de bonnes boîtes de bois de pin et qui devront être livrés à l'endroit ci-dessus indiqué, vers le 15 octobre 1866, également.

(1000) Mille boîtes (boîtes en fer-blanc) des meilleures pêches de cette saison, dans de bonnes boîtes de bois de pin et qui devront être livrés, à l'endroit ci-dessus indiqué, vers le 15 octobre 1866; également.

(1000) Mille barils de bon sel fin, dans des barils solides, en bois de chêne. Les propositions devront faire que le prix par (1-0) cent livres, et livraison devront être faite vers le 15 octobre 1866.

Tous les susdits articles seront inspectés et passés avec soin par un inspecteur du gouvernement, lorsqu'ils seront reçus. Les paiements s'effectueront en tels fonds que le gouvernement aura fixés pour les paiements. Les propositions devront être adressées au soussigné et marquées "propositions."

Nlle-Orléans, Lne, 15 septembre 1866.

A. BECKWITH,
Brv. Brig. gén. et C. Surint. des vivres.
18 sept—au 26

Reçu

PAR LE STEAMER *FIRE QUEEN*,

Un grand assortiment de

Médicaments spéciaux français, De PRODUITS CHIMIQUES des meilleures provenances.

De BANDAGES, de SUSPENSOIRS, SERRE-BRAS-LEPERDRIEL, SONDES et BOUGIES en gomme, etc., etc.

HUILES ESSENTIELLES de roses bergamottes, citrons, anis, etc., etc., Artificielles de cognac, framboises, etc., etc.

EAUX MINERALES NATURELLES de Vichy (de toutes les sources) de Kissengen, &c., &c.

A vendre à la pharmacie D. PERES,
[illegible]—1m 215 rue Canal, coin Remparts.)

AVIS.

DEUX ou plusieurs messieurs pourront trouver des appartements garnis élégants et une pension de premier ordre, aux meilleures conditions, en s'adressant au No 235 rue de Chartres, entre les rues St Philippe et Ursulines. Cette maison est tenue par une famille créole, qui parle l'anglais, le français et l'espagnol. 8 sept—1m

LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.

CHAS. H MURRAY & CO., directeurs.

GROS LOT......$100 000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.

Classe K — Au bénéfice du Collége Shelby, de vant être tirée à COVINGTON, KY. le SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1866.

Seulement 30,000 numéros — 695 Prix.

PLAN.

1 lot de $100,000	sont	$100,000
1 lot de 50,000	sont	50,000
1 lot de 25,000	sont	25,000
1 lot de 10,000	sont	10,000
1 lot de 5,000	sont	5,000
1 lot de 2,500	sont	2,500
30 lots de 1,000	sont	30,000
50 lots de 500	sont	25,000
125 lots de 400	sont	50,000
160 lots de 200	sont	32,000

—Approximations:—

9 lots d'approximation, de $1000 chacun pour les neuf billets restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $100,000 sont $9,000

9 lots d'approximation de $600 chacun pour les neuf billets restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000 sont 5,400

9 lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf billets restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $25,000 sont 4,500

9 lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000 sont 2,700

9 lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf billets restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 sont 2,250

9 lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restants de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $2,500 sont ...... [illegible]

270 lots d'approximation de $100 chacun pour les [illegible] billets restants de la même dizaine du numéro gagnant les lots de $1000 sont 27,000

695 prix formant un total de 382,000

Billet entier $24, demi-billet $12, quart de billet $6, huitième de billet $3, seizième de billet $1 50.

Les billets sont à vendre par
CHAS T. HOWARD,
marchand ayant licence,
Qui paie aussi les lots gagnés
No 40, rue du Camp,
ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.

Institution et Académie militaire

DE

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

(The Louisiana State Seminary of Learning and Military Academy.)

PRES D'ALEXANDRIE, FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

La session suivante commencera le premier LUNDI de septembre prochain et expire le 30 juin 1867.

Professeurs.

DAVID F. BOYD, Surintendant et professeur de langues anciennes et de littérature anglaise.

RICHARD M VENABLE, professeur de génie.

JOHN A. A. WEST, professeur de mathématiques et commandant des cadets.

JEAN PIERRE BELLIER, professeur de langues modernes et de littérature.

EDWARD CUNNINGHAM, professeur d'histoire naturelle.

JOHN R PAGE, M. D. professeur de chimie, de minéralogie et de géologie.

JAMES W. WILSON, M. D. professeur d'anatomie, de physiologie et chirurgie.

JAMES M BOYD, A. M., professeur assistant de langues anciennes et de littérature.

ROBERT E. RIVES, A. M., Ph. D. professeur assistant de langues anciennes et de littérature.

Cours des études.

Le cours des études embrasse un département préparatoire et académique et deux cours spéciaux l'une de génie civil et l'autre du militaire.

Le Département Académique comprend un Cours Littéraire et un Cours Scientifique qui ont pour point de divergence dans le troisième ou Septennaire classe. Le cours littéraire comprend l'enseignement complet des langues anciennes et de la littérature: le cours scientifique ne comprend pas le grec qui est remplacé par la mécanique et le génie pratique.

Admission des Elèves.

Les élèves ne seront point reçus au-dessous de quatorze ans. Ils pourront être résidents d'autres Etats.

Les élèves d'Etat ou bénéficiaires ne peuvent être admis à moins que le President ou le Jury de Police faisant une nomination ne certifie qu'il [illegible] ses parents ne sont à même de payer ses dépenses à l'institution.

Pour être admis au Département Préparatoire, il faut savoir bien lire et écrire, savoir l'arithmétique jusqu'aux proportions inclusivement et les rudiments de la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour entrer au Département Académique, il faut savoir l'arithmétique et l'algèbre jusqu'aux équations du 1er degré la grammaire anglaise, la géographie, les éléments de la grammaire latine et française.

Aucun élève ne sera admis dans les écoles spéciales du génie civil ou de médecine, qui n'aura pas les qualités requises pour entrer dans la seconde classe du Département Académique.

Les parents ou tuteurs doivent, en présentant leurs enfants ou pupilles, désigner par écrit les cours d'études ou le cours spécial qu'ils désirent que suivent ces derniers.

Dépenses par session de dix mois.

L'enseignement, la pension, le blanchissage, l'usage des meubles d'école, le feu, la lumière, les honoraires pour le cours de médecine et l'entrée à la bibliothèque, les livres de classe, le papier, les plumes, &c., coûtent $400 payables moitié d'avance et le reste le 1er fevrier. On doit aussi déposer en entrant $25, pour les éventualités; remboursement est fait de ce qui n'est pas dépensé.

Ces $400 couvrent toutes les dépenses à l'exception des vêtements dont chaque élève doit apporter une quantité suffisante.

Les paiements se font d'avance. Cette règle n'admet pas d'exception et sera rigoureusement appliquée.

On prie les parents de ne point donner beaucoup d'argent de poche à leurs enfants,—jamais plus de $5 par mois.

Avis Spécial.

L'Académie possédant 108 élèves à la clôture de la dernière session, et ce nombre devant certainement s'élever à 200 pendant la session prochaine, on prie les familles qui voudraient y faire admettre leurs enfants de les y envoyer le premier jour de la session.

Les élèves envoyés aux frais de l'Etat doivent être présents au commencement de la session, s'ils veulent qu'on leur réserve des places.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

D. F. BOYD, Surintendant,
Bureau de Poste d'Alexandria, Lne.
7 sept—12t

LA MEILLEURE

de toutes les presses à coton.

Vingt seulement à vendre en ville.

UNE PRESSE à bon marché et meilleure que celles qui coûtent beaucoup. — La presse Beates sera exhibée; deux mulets la feront fonctionner et elle pressera une balle de 400 livres dans un espace de 16 pieds cubes; dans la cour No 2 de la presse à coton des Planteurs, au coin des rues Annonciation et Richard.

THOMAS BAIRD,
rue Ste-Marie, No 127, coin Annonciation.

☞ On peut laisser les ordres au dépôt de toile et de corde d'emballage de A. F. DEMILT,
13 sept rue Gravier, No 112.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Reçu de France, 2,000 pieds de tringles piquées sur fer et sur bois pour devantures de magasins, et petites tringles pour vitrines d'intérieur. A vendre chez

7 sept—1 m C. ROUTER, 136, rue de Chartres.

Victor Maignan & F Laborde,

Marchands-commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.

NO 49 RUE VIEILLE-LEVEE.

Cigares. Cigares.

NOUS avons en magasin un joli assortiment de CIGARES de la Havane et du pays, que nous nous proposons de vendre à des prix très raisonnables.

LEVEQUE & VELASCO,
Successeurs de J. M. Caballero,
14 sept—7t Rue Vieille-Levée, No 61.

TRANSFERT DE MAGASIN.

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,

a transféré son magasin du No 46, rue de Chartres, au coin des rues Bienville et Chartres. 1er sept—1m

A VENDRE,

[illegible] Une bonne barouche à quatre places et un excellent cheval.

S'adresser à M. A. Baud, sellier, rue Bourbon, No 201, entre Dumaine et St-Philippe. 4 sept—

UNE NOUVELLE ET GRANDE EPOQUE EN MEDECINE.

Le Dr MAGGIEL est le fondateur d'un nouveau système médical. Les partisans de la quantité (dont les doses affaiblissent l'estomac et paralysent les intestins) doivent s'incliner devant l'homme qui rend la santé et l'appétit à l'aide d'une ou deux de ses Pilules extraordinaires et fait disparaître la plaie la plus opiniâtre à l'aide d'une boîte de son merveilleux Salve. Les cures étonnantes dues aux Pilules et au Salve de Maggiel ont ouvert les yeux au public sur l'inefficacité de certains remèdes qu'il prenait aveuglément. Les Pilules de Maggiel ne sont pas de celles qui s'avalent par douzaines et dont chaque boîte doit nécessairement être suivie d'une autre. Une ou deux de ces Pilules remettent les intestins en parfait état, excitent l'appétit et raniment le malade qui ne ressent pas de coliques et chez qui il n'y a pas de réaction sous forme de constipation. Si le foie est affecté ces Pilules en rétablissent les fonctions et si les nerfs sont faibles, elles les fortifient. C'est la dernière de ces qualités qui les rend si précieuses pour les femmes délicates. Pour les ulcères et les maladies de la peau prenez le Salve de Maggiel. Les PILULES de Maggiel POUR LES MALADIES BILIEUSES la DYSPEPSIE et la DIARRHEE réussissent où les autres remèdes sont employés en vain. Le SALVE DE MAGGIEL est infaillible pour les coupures, la teigne, les brûlures et autres affections de la peau.

A vendre par
J. MAGGIEL,
11, Pine street, New York.
Et par tous les pharmaciens, à 25 cents la boîte
14 sept—1 an t j

Quelque chose de nouveau

SOUS LE SOLEIL.

Une Nouvelle Ere dans la Médecine

☞ Que les malades lisent ce qui suit:

☞ Que tous ceux qui ont des médecins ont abandonnés et qui se sont [illegible]

☞ Que tous ceux pour qui les faits sont des preuves [illegible]

QU'IL SOIT CONNU PAR LES PRESENTES que ce [illegible] de juin de l'année mil huit cent soixante-[illegible], s'est présenté devant moi Joseph Haydock qui connais [illegible] et qui ayant été assermenté, déclare qu'il est le seul agent aux Etats-Unis et leurs dépendances pour la vente des préparations et des médicaments connus sous les noms de MAGGIEL'S PILLS AND SALVE (Pilules et Salve de Maggiel) et il croit que les certificats sont des copies littérales.

JAMES SMEITRE,
Notaire public
[L. S] Wall street, New York.

Dr MAGGIEL—Je prends la plume pour vous informer du grand soulagement que j'éprouve et vous dire que grâce à votre remède je suis enfin délivré de cette affreuse douleur à [illegible] que je suis heureux d'avoir un peu de sommeil. Je ne saurais assez [illegible] de vous remercier, et aussi [illegible] que vous êtes réellement l'ami de ceux qui souffrent. Je n'ai pu pas résister au désir de vous écrire et j'espère que vous le lirez si vous voudrez pas.

JAMES MYERS,
Avenue D.

Je certifie qu'en quittant l'armée j'avais une diarrhée chronique et que les Pilules du Dr Maggiel m'ont guéri.
WILSON HARVEY
57. Pitt street.

New York, 7 avril 1865.

Un cas intéressant — Un homme employé dans une fonderie en versant du fer fondu dans un vase humide [illegible] explosion une pinte de fer fondu tomba [illegible] brûlé horriblement; brûlé huit semaines après l'accident, il me donna le certificat qu'on va lire.

New York, 11 janvier 1866.

Je me nomme Jacob Hardy, je suis fondeur. Je fus brûlé, en novembre dernier, par du fer liquide. Les brûlures devinrent si [illegible], mais je me restai dans une [illegible] une boîte du [illegible] de Maggiel [illegible] quelques semaines. Tout s'en est [illegible]. On peut me voir au Jackson's Iron Works, 2me Avenue.

J. HARDY,
119 Goerick street.

EXTRAITS DE DIFFERENTES LETTRES.

"Je n'avais pas d'appétit, les Pilules de Maggiel m'en ont donné."

"Vos Pilules sont merveilleuses."

"Je vous demander une autre boîte que je garderai dans la maison."

"Le Dr Maggiel m'a guéri de mon mal de tête qui était chronique."

"J'ai donné la moitié d'une de vos Pilules à mon petit enfant pour [illegible] cholera morbus. Le cher petit être était bien au bout d'une heure."

"Je suis guéri de ma nausée d'un matin."

"Le Salve de Maggiel [illegible] m'a guéri de mes bourdonnements [illegible] derrière l'oreille et les bourdonnements ont cessé."

"Envoyez-moi deux boîtes, j'en veux une pour une pauvre famille."

"Je vous envoie une piastre; votre prix est vingt-cinq cents, mais votre remède, selon moi, vaut bien une piastre."

"Envoyez-moi cinq boîtes de vos Pilules."

"Faites-moi parvenir trois boîtes de votre Salve par le prochain courrier."

☞ J'ai plus de deux cents certificats de ce genre, mais l'espace me manque pour les donner.
J. MAGGIEL, M. D.

PILULES ET SALVE DE MAGGIEL se vendent à la Nouvelle-Orléans chez BARNES, WARD & CO.

Pour les maladies bilieuses,

Rien ne guérit aussi sûrement que ces Pilules. Leur influence presque magique se fait sentir de suite. Ces remèdes sont composés des

VEGETAUX

et ils sont si purs, la femme la plus délicate et le plus petit enfant peuvent les prendre sans danger.

Pour les maladies de la peau,

le SALVE est un médicament précieux. Non seulement il agit sur l'extérieur mais il atteint la source du mal.

LES PILULES DU DR. MAGGIEL

guérissent invariablement les maladies suivantes:

L'asthme,	La fièvre ou frisson,
Les maladies d'entrailles,	Les maux de tête,
La toux,	L'indigestion,
Le rhume,	L'influenza,
Les maladies de poitrine,	L'inflammation,
La constipation,	La faiblesse interne,
La dyspepsie,	La maladie de foie,
La diarrhée,	L'abattement,
L'hydropisie,	Les rhumatismes,
La débilité,	La teigne,
	Les maladies de la peau.

Chaque boîte contient douze pilules.

UNE PILULE EST UNE DOSE.

☞ AVIS.—Il n'y a de véritables que les boîtes ou les pots sous la marque de la maison, portant la signature du DOCTEUR J. MAGGIEL, New-York, et dont l'imitation est un crime.

☞ A vendre par tous les marchands de remèdes des Etats-Unis et des Canadas, à 25 cents la boîte ou le pot
14 sept—1 an—tj

Bureau de l'Avocat Assistant de Ville,

No 70, rue St-Louis.

Nouvelle-Orléans, 8 septembre 1866.

I — Les contribuables en défaut pour la taxe de 1865, qui désirent éviter les frais de poursuites, sont priés de s'empresser de satisfaire les réclamations formées contre eux.

II — Les débiteurs par jugements, voudront bien s'acquitter promptement au bureau du shérif, dans le cours du mois.

III — Les personnes qui réclament l'exemption ou le remboursement, dans le cas où leurs biens ont été en la possession fédérale et qui ont jusqu'ici [illegible] application à cette fin et de produire les preuves à l'appui, voudront bien former leur demande, aussitôt que possible, conformément à l'ordonnance No [illegible] N. S.

IV — Les comptes de taxes non payés le 1er octobre, seront subséquemment mis en cour et la propriété affectée sera saisie et vendue sommairement.

V — Conformément à l'ordonnance No [illegible] N. S., des mesures seront prises en même temps pour la mise à exécution des "writs" jusqu'ici suspendus.

VI — Les personnes en défaut sont priées de s'adresser de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

E. BERMUDEZ,
10 sept—10t Avocat assistant de ville.

PERDU,

LE 25 courant, dans le voisinage de la Poste, le mandat suivant, annexé au protêt pour non acceptation, savoir: Un mandat tiré par Jno L. H [illegible] sur Hunt & Macaulay Nouvelle-Orléans, daté de New York le 29 juillet 1866, de la somme de $3,000, payable à 30 jours de date, endossé par Jno L. Hope, W. H. Williamson, Henry F. McGrath, et par Armstead & Bradley, passé à l'ordre de J. L. Deiery, caissier.—Le public est prévenu de ne point negocier le dit mandat, et la personne qui l'a trouvé est priée de vouloir bien le remettre à la Banque des Citoyens ou à

E. BOUNY,
24 sept—1m Notaire 43 Passage de la Bourse.

Graines de jardinage de Landreth,

RECOLTE DE 1866.

Le soussigné vient de recevoir par le steamer Geo. Cromwell, un grand assortiment de Graines de jardinage d'automne et d'hiver, qu'il vendra, en quantité au gré des acheteurs.

H. HAFNER,
Rue St-Charles No 105, en face du théâtre
2 sept—1 m St-Charles.

Demande de Maison.

On désire louer une gentille maison, convenable à une famille de trois personnes "sans enfants." La maison devant avoir cinq appartements.

S'adresser en mentionnant la situation et les termes à H. O., Post Office, boîte No 92, N. O. 16 sept—3

A LOUER.

DEUX MAISONS HAUTES, rues Marigny et Victoire. Elles sont en parfait état.

Et une autre, rue Remparts, entre Toulouse et St-Pierre. Chez

F. A. DUCROS,
15 sept—1 j P P 156 rue Commune.

A Louer,

Une maison rue de Chartres No 94, entre St-Louis et Conti, ayant magasin, entre-sol et un charmant logement.

S'adresser à M. VICTOR PERRILLIAT, rue Carondelet, 30, de 11 heures à 1 heure.

La maison doit être réparée. 12 sept—

A VENDRE,

A un prix très modéré, une HABITATION à RIZ, sur la rive gauche du fleuve, dans la paroisse Plaquemines. Il y a sept arpents de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur. La dite habitation est bien bâtie et possède une quantité de beaux orangers.

Pour plus de détails, s'adresser au No 245 rue Conti.
8 sept—1m

Salon d'Huîtres et Restaurant de Frank.

Rue d'Orléans, No 24, entre les rues Royale et Bourbon, en face du Théâtre d'Orléans. L'établissement est tenu par FRANK KLEIN.

On y trouvera de bonnes huîtres et une excellente table. Venez chez le vieux Frank. L'ouverture a lieu le 1er septembre 1866. 31 août—3m

Mélasse de Cuba. Mélasse de Cuba

500 Boucauts MELASSE Muscovado de choix.
200 tierçons do do do
200 barils do do do

Convenable pour les distillateurs.

A vendre par
A. M. DREZA,
16 août—1m Banquette, rue St-Louis, No 16.

Café et Grocerie.

A VENDRE, pour cause de départ, le Café et la Grocerie situés Chemin du Bayou, à l'angle de la rue [illegible] Le Café et la Grocerie sont bien fournis de liqueurs de choix et [illegible] le bail de la maison sera transféré à la convenance de l'acheteur, [illegible] [illegible]

[illegible]

SPECTACLES.

ACADEMIE de MUSIQUE.

RUE ST. CHARLES.

Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.

J. KITTREDGE...... Trésorier.

La salle est parfaitement aérée à l'aide d'une puissante machine patentée.

SECONDE SEMAINE DU CIRQUE ROYAL ESPAGNOL de JOSE CHIARINI!

Qui a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire du Cirque.—Représentations TOUS LES SOIRS et les SAMEDIS, à midi.

Les portes s'ouvrent à sept heures et le Spectacle commence à 8 heures.

Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi

Pour les représentations de jour, les portes s'ouvrent à 11 heures et le spectacle commence à midi. 14 sept

Théâtre St-Charles.

Propriétaires...... Ben De Bar & E. Eddy

SAISON PRELIMINAIRE.

Dernière Semaine des

Monestrels de Dupree & Benedict,

qui donneront tous les soirs un de leurs célèbres CONCERTS ETHIOPIENS

avec chansons nouvelles, danses, pièces comiques, &c.
16 sept—au 21 sept m

Taxes d'Etat.

DERNIER MOIS POUR PAYER LES TAXES

Aux Contribuables du Deuxième District.

LES Contribuables sont notifiés que les livres pour la collection des taxes d'Etat pour l'année 1865 seront fermés le [illegible] septembre 1866. Ceux qui veulent éviter les [illegible] frais de l'Etat et des frais de poursuite sont tenus de venir payer leurs taxes avant l'expiration du mois.

L. C. LEMARIE,
Collecteur du Second District.

[illegible] au No Bureau, encoignure Chartres et St Philippe

LIQUIDATION POSITIVE

POUR CAUSE DE DEPART

M J. REBATTU a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'à partir de cette date il liquidera son stock de marchandises sèches en détail à la convenance des acheteurs. Tout le magasin est disposé à vendre en bloc. [illegible]

M J REBATTU invite les personnes à qui il peut devoir de vouloir bien présenter leurs comptes, et les personnes qui lui doivent de venir régler d'ici à la fin de ce mois.

J. REBATTU, rue Ste-Anne, coin Chartres et Royale, N. 18
4sept—1m

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

Mr. C. DUHAMEL, Opticien,

A transporté son magasin No 46, rue de Chartres, à l'angle des rues Chartres et Bienville, au local précédemment occupé par Mr. A. Fabre.
1er sept—1m

C. CAVAROC & CO.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

116 RUE ROYALE,

Avances libérales

Sur consignations de coton et autres produits

A nos amis de

LIVERPOOL, HAVRE ET BORDEAUX.

C. CAVAROC & CO.

CHANGE

A vue et à terme, à la convenance des Acheteurs, sur

Paris, Amiens, Angoulême, Agen, Arras, Auch, Aurillac, Alençon, Bayonne, Brest, Bar-le-Duc, Besançon, Blaye, Blois, Beauvais, Boulogne, Bordeaux, Caen, Carcassonne, Clermont Ferrand, Charleville, Castelnaudary, Cognac, Coutances, Châlons-sur-Mer, Dunkerque, Dieppe, Elbeuf, Grenoble, Gray, Hâvre, Lyon, Laval, Lille, Limoges, Libourne, Lorient, Marseille, Mulhouse, Mans (le), Montpellier, Nantes, Nancy, Narbonne, Orléans, Pau, Périgueux, Puy (le), Perpignan, Quimper, Rouen, Reims, Rodez, Rochelle (la), Rennes, Rochefort, Roanne, Strasbourg, St-Etienne, St-Quentin, Saumur, Toulouse, Tarbes, Tour

A vendre par
C. CAVAROC & CO,
116, rue Royale.

VINS FINS

DE LA MAISON SEIGNOURET FRERES,
DE BORDEAUX.

150 barriques vin rouge	Château Dillon,	diverses qualités	
100 demi-bar.	do	do	do
500 caisses	do	do	do
150 do	do	Château Terrefort,	
100 do	do	Château Talbot,	
50 do	do	Château Lafitte,	
30 do	do	Château Larose,	
20 do	do	Château Margaux,	
15 do	do	Château Léoville,	
125 do	do	St-Julien,	
100 do	vin blanc	Sauterne,	
30 do	do	Barsac,	
10 do	do	Beaune,	
10 do	do	Château Yquem,	

A vendre par C. CAVAROC & CO
116, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES.

2500 caisses vin rouge St Loubès et Ste Eulalie,
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

VIN ROUGE EN BARRIQUES.

100 barriques vin rouge, bon ordinaire,
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

ROUSSILLON — CAHORS.

40 barriques vin rouge, Roussillon, très étoffé,
30 do do Cahors, do
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

VIN DE BOURGOGNE.

30 caisses Chambertin, Clos Vougeot, Romanée, Nuits, de la marque Ch. Marey & Cie Ligier Belair,
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL.

2000 caisses huile d'olives J. Plagniol,
grandes et petites bouteilles,
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

SARDINES A L'HUILE.

500 caisses (¼ et ½ boîtes) sardines à l'huile, marques Rodel, Bushzille, Ch. Ledantec
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.

EAUX-DE-VIE.

50 quarts Coq père & fils, 1857
20 huitièmes do do do
25 quarts Achille Potts, 1848,
20 huitièmes do do
20 quarts J. A. Guérin, 1858,
20 huitièmes do do
50 quarts Boral,
En magasin et sous les clés de la douane.
A vendre par C. CAVAROC & Co., 116 rue Royale.
8 août—1m

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques [illegible] [illegible]

Guérison certaine de la gale [illegible] en deux jours.

1er juillet F. GAUDOZ, Encoignure Orléans et Bourbon.